**Jouer en tournoi – Comment participer à un tournoi ?**

Les tournois sont organisés par les clubs de tennis sous la supervision de juges arbitre.

Pour participer il y a deux impératifs :

* avoir une licence de tennis
* avoir un certificat médical de moins d’un an indiquant que vous pouvez jouer au tennis en compétition (à présenter le jour du matche)

Ensuite, il faut rechercher un tournoi qui vous convient : les bonnes dates, la bonne localisation, acceptant votre classement (ou votre non- classement). Cliquez sur rechercher un tournoi pour trouver votre prochain tournoi.

Une fois le tournoi trouvé, il faut envoyer un chèque du prix de participation au tournoi et une [demande d’inscription](http://www.comite.fft.fr/nievre/04L00580_d/data_1/pdf/fi/fiche_engagement.pdf) au juge arbitre dont vous trouverez les coordonnée sur la fiche tournoi. Sur la demande d’inscription vous mentionnez vos disponibilités.

*Bon à savoir, si vous êtes non classé, vous jouerez votre premier matche le premier jour annoncé du tournoi, prévoyez donc de réserver votre journée.*

Enfin vous serez convoqué par le juge arbitre à une heure précise pour jouer contre un adversaire.

* Le premier matche est un matche dit « de contre ». Vous jouez contre quelqu’un avec un classement egal ou inférieur au votre.
* Le second matche, ne se joue que si le premier a été gagné. C’est un matche dit « de perf ». Il vous permet de jouer contre un adversaire qui a un meilleur classement que le votre. Battez le et vous prendrez des points pour améliorer votre classement.
* Puis vous jouez tant que vous gagnez, chaque nouveau matche contre un joueur avec classement meilleur que celui du précédent.

**Frais Minimum**

En prenant votre licence via licence-tennis.fr vous nous donnez mandat pour vous obtenir une licence. Licence-tennis.fr rempli votre dossier et fait les démarche auprès d’un club partenaire afin de vous attribuer une licence.

De manière générale, les gens qui ont une licence le sont à travers le club où ils jouent. Avec licence-tennis**.**fr ne payez que votre licence et les frais de gestion et non pas l’adhesion au club et la faculté de jouer sur leurs terrains.

Licence-tennis.fr gère toute les démarches et vous facture un tarif peu cher

**Roland Garros, en avant première**

Chaque année le FFT ouvre la billetterie de Roland Garros et des autres grandes compétitions quelques semaines en avance. En l’occurrence cette année la billetterie ouvrira du 8 au 20 mars pour les détenteurs de licence et à partir du 23 mars pour les autres : [billetterie Roland Garros](https://tickets.rolandgarros.com/accueil)

Grace à ce système de prévente

* Vous prenez le temps de choisir vos places
* Vous n’avez pas besoin de rafraîchir votre page internet le jour de l’ouverture de la billetterie
* Vous vous vous assurez de ne pas payer les frais supplémentaires en achetant les places sur le second marché.

Le plus Licence-tennis.fr, nous vous avertissons par mail lors de l’ouverture de la billetterie pour les licenciés